

Conseil Municipal du 17 juin 2020 à 19h30

Présents : J.P.Savioz-Fouillet, J.P. Maule, Manuel Arragain, Amaury Farges, Aurélia Trunfio, Jacques-Perrillat-Boiteux, Michèle Lambert, Manuel Thomas, Yvan Jayet Dit Laraffe, Thibault Lefebvre, Mélanie ZIZZO.

Le Maire remercie les membres présents et rappelle que c'est exceptionnel d'avoir un conseil tous les 15 jours en ce début de mandat puisque le 3^{ème} est programmé le 6 juillet. Les circonstances l'imposaient pour avancer dans les dossiers.

Le maire ouvre la séance à 19h30.

Manuel ARRAGAIN est désigné secrétaire de séance.

Certains membres du conseil n'auraient pas reçu le compte-rendu du précédent conseil. Il sera renvoyé à tous et soumis à approbation lors du prochain conseil.

Avant de commencer l'ordre du jour le maire propose d'évoquer l'ouverture de l'école. Dans l'attente de l'allègement du protocole sanitaire, il est difficile de rouvrir nos classes. Une réunion a eu lieu à Chanaz réunissant les représentants de la mairie, des parents d'élèves, et les enseignants. Une majorité de présents s'est prononcée contre l'ouverture des classes au vu de la proximité de la fin d'année scolaire où les parents se sont organisés.

Aujourd'hui nous restons dans l'attente des nouvelles directives du ministre de l'Education Nationale pour en reparler avec toutes les personnes concernées, compte tenu que nous sommes en RPI avec Chanaz.

Jean-Pierre MAULE propose que le conseil municipal demande une remise sur l'abonnement des transports scolaires compte-tenu de la fermeture de l'école. Le conseil municipal est favorable à cette proposition et à l'envoi d'un courrier aux services concernés.

Proposition de rajout à l'ordre du jour :

- Délibération pour levée de réserve Famille Lièvre Boveron
- Délibération échange de terrain Lièvre / commune de Vions

Les conseillers ne formulent pas d'objection à ces ajouts.

1) Délibération vote des taux d'imposition

Dans ce contexte très particulier et inédit, le Maire propose de ne changer les taux d'imposition 2019 à savoir :

- Taxe foncière 22,54
- Taxe sur le foncier non bâti : 147,01

Le conseil municipal n'a plus à se prononcer sur le taux de taxe d'habitation, celle-ci étant progressivement supprimée et compensée par l'État à son niveau de 2019.

Jacques PERRILLAT évoque le chantier en cours au niveau national de revalorisation des bases qui aura une incidence sur les contribuables.

Il conviendra d'être vigilants sur les incidences possibles de ce chantier sur la fiscalité.

Vote : 11 Pour

2) Délégation représentation organismes extérieur

Le Conseil désigne les représentants suivants :

- Syndicat intercommunal à vocation scolaire et sociale de Chautagne :

Titulaires : Manuel ARRAGAIN et Michèle LAMBERT

Suppléant : Mélanie ZIZZO et Aurélia TRUNFIO

- CNR

Titulaire : Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Suppléant : Jean-Pierre MAULE

Manuel THOMAS et Yvan JAYET sont également intéressés, et se proposent pour participer à certaines réunions. Ils seront informés des questions concernant la CNR.

Le Directeur de la CNR a informé le Maire que la Présidente de la CNR se rendra en Chautagne le 6 juillet.

- ALCC :

Aurélia TRUNFIO et Michèle LAMBERT

- SHR

Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

3) Délibération commission commune des impôts directs

Il est nécessaire de proposer une liste de 24 noms de différentes professions pour la commission des impôts. Les services fiscaux doivent en retenir 6 titulaires et 6 suppléants.

La liste proposée est mise au vote.

Des membres du conseil s'interrogent sur le rôle des particuliers dans les questions liées à l'imposition, qui est du ressort des services fiscaux.

Vote : Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 3

4) Délibération corrective avenant DSP Guinguette

Lors du compte rendu du dernier conseil municipal une erreur a été faite et reprise dans la délibération envoyée en préfecture sur le mois au cours duquel le délégataire commencera à payer la redevance mensuelle.

Il est nécessaire de délibérer de nouveau sur le fait de faire démarrer le paiement de la redevance par le délégataire au mois d'août.

Vote : Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

5) Délibération levée de réserve Famille Lièvre Boveron :

En 2011 une réserve avait été notifiée pour la parcelle N° 1074 et inscrite au PLU. Cette parcelle, appartenant à la famille Lièvre, faisait l'objet d'un emplacement réservé pour une éventuelle extension de parking de la Gare. Après renseignement auprès des services concernés, le projet n'est plus d'actualité. La famille Lièvre demande à ce que cette réserve soit levée afin de libérer des projets sur cette parcelle.

Le maire propose de lever cette réserve et de demander à Grand Lac qu'elle ne soit pas reproduite au PLUI.

Vote : Pour 11

6) Echange de terrain

Le Maire explique au Conseil qu'il serait opportun de procéder à un échange de terrain à Boveron avec la famille Lièvre. La Commune récupérerait une partie de leur parcelle pour sécuriser la route départementale en l'échange d'une partie de parcelle en limite du parking de la gare. Un plan a été établi par le géomètre.

Compte-tenu de l'absence de données précises sur le plan en terme de superficie, il est proposé de remettre cette question au prochain conseil. Les membres du conseil conviennent que tout échange doit se faire à superficie égale, avec prise en charge des frais par les demandeurs.

Pas de vote sur ce point.

Questions diverses :

- Rapport commission travaux :

Travaux réalisés : Peinture au sol du local de rangement de la salle des fêtes et amélioration dans l'organisation du local.

Travaux à prévoir : élagage des arbres, portail du cimetière, aménagement pour les bouteilles de gaz de la salle des fêtes. Le mur d'entrée dans la salle des fêtes sera prochainement repeint.

Les membres du conseil souhaitent qu'un grand nettoyage soit réalisé dans la cuisine de la salle des fêtes au moins une fois par an. Il pourra être fait appel à une entreprise de nettoyage. Jean-Pierre MAULE indique que des états des lieux plus précis seront réalisés.

Il est rappelé que plusieurs maisons situées au sud de la commune ne sont pas reliées à l'assainissement collectif. Cette compétence étant détenue par Grand Lac, une remontée sera faite sur ce sujet.

Le Maire indique que l'entreprise Porcheron interviendra sur l'éclairage public le 23 juin ; un inventaire des ampoules à changer est en cours.

Jean-Pierre MAULE indique qu'il se chargera de finaliser la distribution des numéros de rue.

- Rapport commission vie du village :

Une réunion de l'ensemble des associations est programmée le samedi 20 juin à la salle des fêtes, toutes les associations seront représentées.

Plusieurs commissions sont ajoutées à la liste établie lors du précédent conseil ; social (référente Michèle LAMBERT), déchets (référent Manuel ARRAGAIN), cimetière (référent Jean-Pierre MAULE).

Un panneau d'affichage municipal sera prochainement mis en place aux Granges.

Une manifestation « batôjazz » est envisagée autour de l'Etang Bleu. Une réunion est programmée à ce sujet entre la mairie, la présidente du comité des fêtes et le gérant de la Guinguette pour étudier les possibilités.

Une opération de nettoyage peut être programmée à l'automne, en lien avec d'autres communes.

Le site Internet de la mairie va être régulièrement mis à jour.

Une boîte à idées va être mise en place aux côtés des boîtes de la mairie. Yvan JAYET en rappelle le principe : les habitants pourront s'exprimer librement sur leurs attentes ou autres.

- Prochaine commission finances : Vendredi 3 juillet 17h30

- Point guinguette : Un entretien avec le Gérant va être programmé. La question des premiers retours, les panneaux publicitaires, le jeu de boules, l'ouverture des toilettes..., seront évoqués.

Prochain conseil municipal : mercredi 8 juillet à 19h

La séance est levée à 22h.

Le Maire

Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

